

Montage d'un abri de jardin en bois

INFÉRIEUR OU ÉGAL A 10M²

La prestation comprend :
Le montage de l'abri jusqu'à 10 m² de surface hors tout à l'emplacement prévu sur un support existant apte à recevoir le produit à poser (solidité, planéité et dimension).
La pose du revêtement de toiture en feutre bitumé compris, avec l'abri et son plancher éventuel.
La pose et le réglage des ouvrants.
Le nettoyage du chantier.
La garantie 2 ans sur la pose.

FORFAIT
INSTALLATION

599€

SUPERIEUR A 10M²

L'installation de votre abris de plus de 10m² nécessite l'établissement d'un devis directement à votre domicile.

Prenez rendez-vous au **0972 720 720**
(prix d'un appel local depuis un poste fixe).

DEVIS GRATUIT

SUR
DEVIS

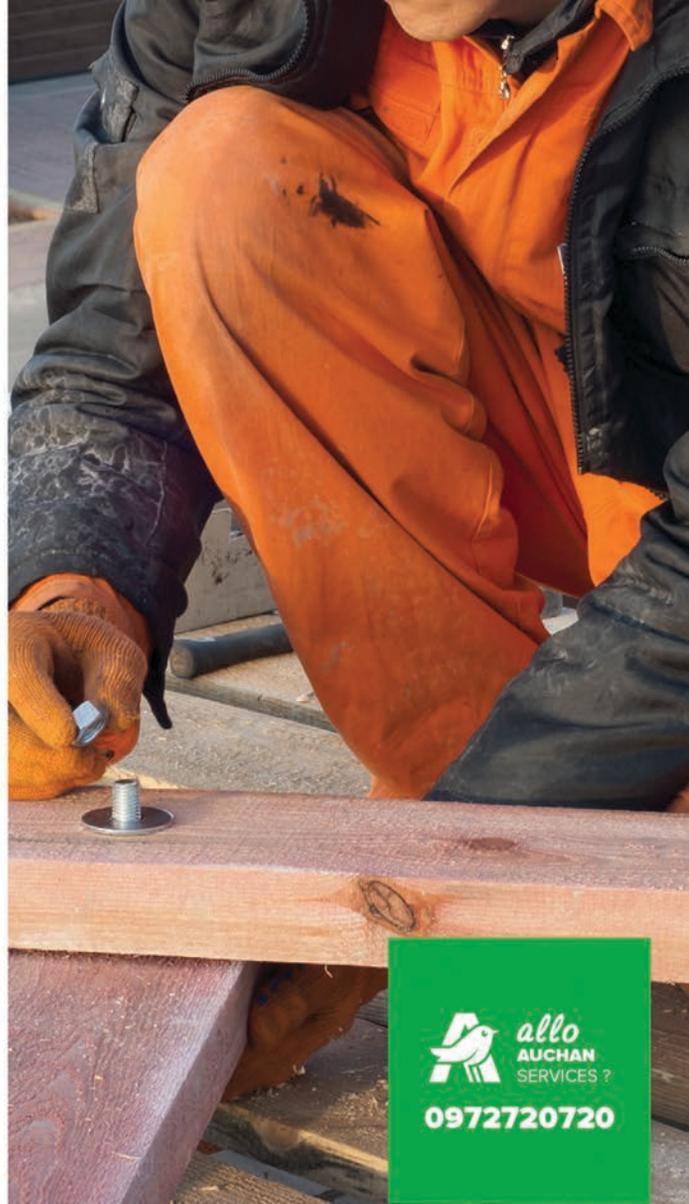
Conditions d'application du forfait pose

L'emplacement de l'abri de jardin doit être libre d'accès et ne devra entraîner aucune modification ou transformation immédiate de l'abri de jardin (coupe de branche, arbre, massifs de fleurs à moins d'un mètre. Le forfait est uniquement valable pour les abris jusqu'à 10 m² de surface hors tout et constitué de madriers en bois à assembler. La surface d'appui de l'abri de jardin est plane et dégagée de tout objet saillant et supporte la charge prévue par le fabricant, les dimensions sont adaptées à la taille de l'abri et majorées d'un mètre sur la périphérie. Le sol doit être plat et de niveau. Aucune installation ne peut s'effectuer directement sur la terre sous peine de perte de garantie Sont exclus dans le forfait la réalisation du support apte à recevoir le produit à poser.

L'intervention se limite strictement aux travaux décrits et déclarés conformes ci dessus dans un rayon de 30 KM d'un hyper marché AUCHAN (au-delà nous consulter). Toute(s) autre(s) particularité(s) identifiée(s) par le poseur ne répondant pas au règles de l'art ou non conforme(s) à la réglementation en vigueur et générant des modifications sur votre installation ne sont pas comprises dans cette prestation.

Pour un abri dont la surface est inférieure ou égale à 20 m², une simple déclaration de travaux suffit.
Au delà de 20 m², un permis de construire est nécessaire. Vous trouverez dans votre mairie toutes les informations relatives.

Tarifs valable jusqu'au 31 décembre 2017



allo
AUCHAN
SERVICES ?
0972720720